

7 mai 2018

Peter Hong et Patricia Olasker parlent à Lexpert de l'évolution des SAVS

Dans un [article](#) (en anglais) publié dans l'édition spéciale « Report on Business/Lexpert : *Canada's Leading Corporate Lawyers* », les associés de Davies Peter Hong et [Patricia Olasker](#) parlent du rôle des sociétés d'acquisition à vocation spécifique (les « SAVS ») dans les placements au Canada.

Selon Peter, l'option de rachat est l'une des caractéristiques distinctives de la SAVS et également l'un des obstacles à son succès. « Le premier risque est lié à l'approbation de l'opération par les actionnaires. Mais le principal défi dont j'ai été témoin est qu'il peut ne pas y avoir suffisamment d'argent disponible à la clôture pour financer l'achat en raison de la possibilité qu'ont les investisseurs de demander le rachat de leurs titres et de récupérer les sommes qu'ils ont investies » fait-il remarquer. Il ajoute que la solution ingénieuse mise de l'avant au Canada qui consiste à « agraffer des actions à des bons de souscription » a été conçue « pour inciter plus de petits investisseurs à investir et pour décourager les fonds de placement spéculatifs qui sont perçus comme étant à l'origine de beaucoup de rachats ».

Patricia se montre prudente quant aux perspectives d'avenir des SAVS. Selon elle, « celles-ci restent incertaines. Elles dépendront de la capacité des SAVS de deuxième génération qui ont fait leur entrée sur les marchés l'an dernier de réaliser des acquisitions intéressantes. Cela étant dit, les SAVS constituent une structure de rechange utile pour les vendeurs, même s'il s'agit souvent pour eux d'une solution de dernier recours. Je m'attends à ce que les SAVS continuent d'évoluer et à ce qu'elles trouvent leur niche dans le paysage des marchés financiers canadiens. »